

Voici un lexique des termes musicaux, partagé en deux : le **lexique général**, puis le **lexique de la voix**. Il évolue en permanence, en fonction des besoins des cours d'éducation musicale. Vous trouverez souvent un emploi des mots dans une expression adaptée (en mauve).

Il existe un autre lexique sur le site de [M. Chazot](#) : n'hésitez pas à comparer les deux lexiques pour vous faire une idée plus précise des termes dont vous recherchez la définition!

Enfin, pour des définitions plus fouillées, n'hésitez pas à vous procurer le [Dictionnaire des mots de la musique](#), ou bien [Bases : des mots aux sons](#), tous les deux chez l'éditeur Outre Mesure: un vrai bonheur !...

À méditer : « *Les définitions appartiennent aux définisseurs, non aux définis.* » Toni Morrison, [Beloved](#).

Les mots suivis d'un astérisque (*) sont aussi définis dans ce lexique.

LEXIQUE GÉNÉRAL

A>B>C>D>E>F>G>H>I>J>K>L>M>N>O>P>Q>R>S>T>U>V>W>X>Y>Z

- **accent** : c'est un son plus marqué (plus accentué) que les autres, et souvent brièvement. « *Les quelques accents ajoutés à cette mélodie lui donne un rythme énergique.* »
- **accord** : c'est la superposition, plus ou moins harmonieuse ou consonante*, de 3 notes* différentes ou plus. « *Sur ma guitare, j'enchaîne différents accords sur le manche pour accompagner cette chanson.* » Ou encore : « *Voilà un accord qui sonne bien.* »
- **accord parfait** : les 3 notes* d'un accord parfait sont séparées d'un intervalle de tierce entre les 2 premières, et d'une autre tierce entre les 2 dernières. Mais il faut encore d'autres conditions pour que l'accord soit vraiment « parfait ». Dans notre culture occidentale, c'est l'accord qui sonne de la manière la plus évidente, naturelle.
- **acouphène (un)** : c'est un son que l'on perçoit parfois alors qu'il n'existe pas (un bourdonnement, un sifflement...); c'est une perception pathologique, qui signale une dégradation de l'oreille interne, souvent causée par une exposition trop longue à des sons trop forts.
- **air (un)** : cela peut être :
 - une mélodie assez facile à mémoriser, que beaucoup de monde connaît ;
 - un morceau chanté en solo par une chanteuse ou un chanteur lyrique*, au milieu d'un opéra. On utilise aussi souvent le terme italien, une *aria*.
- **aria da capo (une)** : un air d'opéra qui, pour finir, reprend la première partie. Sa forme musicale est alors ABA ou ABA'. Cette reprise est souvent l'occasion pour la chanteuse d'ornez la mélodie (partie A') pour montrer toute sa virtuosité*.
- **arpège (un arpège)** : c'est un enchaînement de plusieurs notes* qui peuvent faire entendre un accord*. « *Sur ses cordes, le harpiste égrène en un long arpège toutes les notes de l'accord.* »
- **bourdon** : c'est un son tenu tout au long d'un morceau, le plus souvent assez grave, et qui sert de base ou de repère aux autres voix* (chant ou instruments).
- **carrure** : c'est l'organisation très fréquente du temps musical en groupes symétriques de mesures (souvent par 8 mesures).

- **chanson descriptive** : genre vocal apparu à la Renaissance, qui cherche à donner une idée polyphonique* du sujet traité dans le texte. Exemple : Les Cris de Paris de Clément Janequin.
- **chorus (prendre un chorus)** : dans le jazz, c'est lorsqu'un musicien improvise* un solo sur la grille* d'accords du thème*. "Chorus", mot anglais, signifie "refrain" à la base.
- **consonance** : lorsque deux notes* jouées en même temps donnent une sensation de stabilité ou de détente, alors il y a consonance.
- **contraste** : c'est l'opposition de deux choses qui, mises l'une à côté de l'autre ou bien l'une après l'autre, se mettent ainsi l'une et l'autre en valeur. *Exemples : deux couleurs contrastées (le bleu et le jaune), de nuances contrastées dans un dessin (le foncé et le clair) ; deux nuances contrastées dans une musique (le fort et le doux).*
- **contretemps** : c'est un accent rythmique placé entre deux pulsations, et qui laisse la pulsation* vide ou silencieuse.
- **couleur** : c'est un terme qui peut désigner, selon le cas, la sonorité d'un passage, le timbre* d'un instrument ou d'une formation particulière, l'expressivité donnée à un passage... On utilise ce mot pour désigner quelque chose de subtil ou de difficile à définir.
- **crescendo** (prononcer "créchêndo") : nuance* musicale signifiant « de plus en plus fort ».
- **crescendo d'accumulation** : c'est l'augmentation progressive de l'intensité sonore par l'addition d'instruments ou de voix.
- **da capo** : expression en italien signifiant « en reprenant le morceau au début ».
- **decrescendo** (prononcer "créchêndo") : nuance* musicale signifiant « de plus en plus doux ».
- **dissonance** : lorsque deux notes* jouées en même temps donnent une sensation d'instabilité ou de tension, alors il y a dissonance. *« Le compositeur a choisi des accords très dissonants, pour créer une tension insoutenable. »*
- **dynamique (la)** : c'est le mouvement général des nuances*. *« La dynamique de ce mouvement est très progressive, elle accompagne bien le sentiment de suspense. »*. Plus précisément (en sciences) : dans une musique, c'est l'écart moyen entre l'intensité la plus forte et la plus faible.
- **fioriture (une)** : c'est un ornement* plutôt discret, spontané et expressif.
- **fondu-enchaîné** : c'est une technique de cinéma où, progressivement, une image se fond ou se croise avec une autre qui apparaît. On peut l'étendre à la musique, notamment avec la technologie (micro, mixage...).
- **formation** : selon les instruments ou les voix qui jouent ensemble, on donne tel ou tel nom à une formation. *Exemple* : un quatuor à cordes, ou un trio de guitares, un chœur ou un orchestre, ou un groupe de rock.
- **forme** : c'est l'organisation générale d'un morceau de musique, qu'on peut généralement résumer par un mot ou peu de mots (ex : forme « aria da capo »), ou même un codage (ABA). On parle aussi de « structure* », ou même de « plan ».
- **forme responsoriale** : "responsoriale" est un mot de la même famille que "réponse". Et quand une musique s'organise autour d'un échange entre un-e soliste et un groupe, on dit qu'elle adopte une *forme responsoriale*. *"Dans cette chanson de forme responsoriale, un homme chante une courte phrase musicale, et le chœur de femmes répond par une autre phrase musicale."*
- **fréquence (une)** : pour les sons, c'est la mesure précise de la hauteur d'un son (plus ou moins grave ou aigu). Elle se mesure en hertz (Hz). *"Pour la note « la » du téléphone, on a décidé qu'elle devait avoir une fréquence de 440 Hz."*
- **gamme (une)** : c'est une succession de notes* dans un mode* donné, de la plus

grave à la plus aiguë par exemple. Ex : la gamme de Ré majeur (ré mi fa# sol la si do# ré).

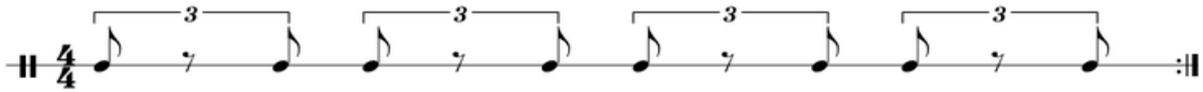
- **grille (une grille d'accords)** : C'est la partition simplifiée des accords*, sous forme de tableau où chaque case représente une mesure*. Elle est souvent répétée, parce qu'elle correspond par exemple aux accords de l'accompagnement d'un couplet, ou plus généralement aux parties musicalement répétitives d'une chanson ou d'un morceau de jazz. Cette grille permet aux musiciens d'accompagner facilement (guitare, piano...) ou bien d'improviser une mélodie sur un accompagnement.
- **hauteur** : on dit d'un son *aigu* qu'il est plutôt *haut* (comme les notes du hautbois), d'un son *grave* qu'il est plutôt *bas* (comme les notes de la contrebasse). Quand on chante (surtout très doucement), le larynx* monte ou descend aussi selon la *hauteur* du son chanté. Certains instruments peuvent produire des *sons à hauteur indéterminée** (comme une cymbale), mais les *notes** sont des *sons à hauteur déterminée* (par exemple : do grave, sol aigu).
- **hauteur indéterminée** : un son à hauteur indéterminée est un son dont on ne peut pas dire quelle note précise y domine (ré ? fa ?...), qu'on ne peut pas « chanter » ou rejouer sur un piano par exemple. ATTENTION : même si la hauteur d'un son est indéterminée, on peut souvent qualifier quand même son registre (plus ou moins grave ou aigu). *"Ce grelot produit un son aigu, mais on ne peut pas déterminer sa hauteur."*
- **homorythmie (en)** : lorsque plusieurs musiciens jouent en même temps des éléments différents mais en suivant le même rythme, on dit qu'ils jouent en homorythmie.
- **improviser** : c'est inventer sa musique d'instant en instant, le plus librement possible, ou bien à partir d'un cadre ou d'une idée fixés (une grille* d'accords, des motifs* prédéfinis, une progression, etc).
- **intensité (sonore)** : c'est la force du son produit ou entendu. Quand c'est un musicien qui agit sur cette force, on dit qu'il choisit une certaine **nuance**.
- **intonation** : c'est la façon de poser sa voix (ou ses sons sur certains instruments) à une hauteur plus ou moins juste par rapport à un modèle attendu. Ex : quand je chante parfaitement à l'unisson d'un modèle mélodique joué au piano, alors mon intonation est juste (elle n'est ni trop grave, ni trop aiguë).
- **intervalle mélodique** : c'est l'écart de hauteur* entre deux notes*. On utilise le plus souvent des écarts bien répertoriés comme la seconde, la tierce, l'octave*, ou bien encore le ton, le demi-ton. *"Cette mélodie est difficile à chanter, tant les intervalles y sont quelquefois très grands."*
- **masse (sonore)** : c'est la concentration plus ou moins importante de sons, de notes ou de timbres d'instruments, à un moment donné.
- **mélisme (un mélisme)** : c'est un ornement mélodique qui déroule plusieurs notes* sur une seule syllabe.
- **mesure (une mesure)** : c'est le regroupement régulier de plusieurs temps*, avec des pulsations* d'appui qui reviennent régulièrement, ce qui "cadence" le déroulement de beaucoup de musiques (les musiques populaires par exemple). *"Beaucoup de chansons au succès mondial possède une mesure à deux ou à quatre temps"*.
- **métissage** : c'est l'association ou le mélange d'éléments issus de traditions différentes.
- **mezzo forte** : assez fort. C'est une nuance*.
- **mode (un mode)** : c'est un ensemble de notes* (généralement très restreint) dans lequel évolue une mélodie ou un passage musical.
- **monodie (une monodie)** : c'est une mélodie chantée qui peut se passer

d'accompagnement, en solo ou en chœur à l'unisson*. Le chant grégorien est monodique, mais aussi de nombreux autres chants d'autres religions ainsi que des chants profanes* traditionnels.

- ***moto perpetuo* (un)** : petite formule mélodique souvent rapide et répétée indéfiniment.
- **motif** : c'est une courte suite de notes*, bien repérable, mais qui ne constitue pas une phrase* mélodique ou un thème*. Un thème* peut justement être constitué de plusieurs motifs.
- **mouvements** : ce sont les parties séparées dans une grande composition (comme des chapitres). « *Cette symphonie se divise en quatre mouvements.* »
- **musicogramme** : c'est un ensemble de figures organisées qui représente l'ordre des événements entendus dans une musique. " *Pour ce morceau, nous avons tracé le musicogramme des intensités selon chaque instrument.* "
- **note (une note)** : une mélodie est constituée d'une succession de notes. Dans les chansons, on peut donner un nom à chaque note chantée, et ce nom correspond à une note de la gamme (par exemple : do, mi, sol dièse, etc.). Les notes se distinguent des sons à hauteur indéterminée, comme ceux que peuvent produire une grosse caisse ou une cymbale, par exemple.
- **note « sale »** : c'est une note ajoutée qui vient perturber la consonance d'un accord. Ceci, bien entendu, dans un but expressif particulier. On pourrait dire aussi « note bruitante », et on dit fréquemment en anglais « *dirty note* ».
- **nuance** : c'est l'intensité (plus ou moins forte) qu'un musicien donne à un son. « *L'interprète choisit de ne pas trop exagérer le contraste des différentes nuances, ce qui donne un caractère chaleureux à ce mouvement.* »
- **octave (une octave)** : c'est l'intervalle* qui sépare une note d'une autre du même nom immédiatement plus grave ou plus aigüe. « *Entre le do qui démarre une gamme et le suivant, il y a un intervalle d'une octave.* »
- **organum (un organum)** : c'est la première forme d'écriture polyphonique* au Moyen-Âge, d'abord à deux voix (la **voix principale** et la **voix organale** ajoutée), puis plus tard à trois ou quatre voix. - On parle d'**organum parallèle** quand la voix organale suit le mouvement de la voix principale, mais à un intervalle* plus aigu.
- **ornement** : notes ajoutées à une mélodie de base (ou à un rythme), afin de l'enrichir, pour plus d'expressivité ou plus de virtuosité. Les ornements sont souvent le résultat d'une improvisation.
- **ostinato (un ostinato)** : c'est une formule mélodique ou rythmique répétée inlassablement, souvent en arrière-plan. « *J'installe un ostinato au tambour, pendant ce temps vous pouvez improviser quelques motifs mélodiques.* »
- **phrase mélodique** : c'est une suite de notes* bien identifiable et unitaire, dont on entend nettement le démarrage et qui finit comme par une ponctuation. Un thème* peut être ainsi constitué d'une ou de plusieurs phrases.
- **phrase conclusive** : c'est une phrase mélodique qui suit une phrase suspensive pour donner le sentiment d'un moment qui s'achève, même si l'ensemble de la musique continue.
- **phrase suspensive** : c'est une phrase mélodique qui appelle une suite, c'est-à-dire généralement une phrase conclusive.
- **piano** : doux. C'est une nuance*.
- **plain-chant (le plain-chant, en plain-chant)** : c'est un mot qu'on utilise pour parler du **chant grégorien** : une monodie* au rythme assez libre, souple (« plain » signifie « plat, plan »), pour un usage sacré* et méditatif.
- **polyphonie** : c'est le contraire de l'unisson* : chaque voix* suit sa ligne mélodique propre, tout en dépendant quand même des autres voix.
- **polytonalité** : c'est une technique musicale qui consiste à faire entendre en même

temps au moins deux tonalités* différentes, c'est-à-dire deux ensembles de notes* a priori dissonants* entre eux. Depuis le début du 20e siècle, elle est souvent utilisée pour la richesse ou l'étrangeté de ses couleurs* sonores.

- **populaire (musique populaire)** : c'est une musique connue et partagée par toute une population ou tout un peuple, parfois même connue dans le monde entier, et dans laquelle la population se reconnaît, et qui reste connue parfois même à travers plusieurs générations.
- **presbyacousie (la)** : c'est la perte de la perception des fréquences aiguës, qui entraîne une moins bonne perception des mots.
- **profane (adj.)** : c'est simplement ce qui n'appartient pas au domaine du sacré ou du religieux. ≠ *sacré**
- **pulsation** : c'est le pouls de la musique, une battue simple et régulière, jouée ou intériorisée. C'est souvent un bon indicateur du tempo*. « *A ce passage de l'extrait musical, la pulsation n'est plus jouée, mais la musique conserve quand même son tempo.* »
- **registres** : ce sont les différentes zones de la tessiture* dans lesquelles un instrument peut évoluer. Plus ou moins grave, médium ou aigu, chaque registre se distingue par sa couleur* (sa sonorité, son timbre, son expressivité) particulière. Idem pour les voix. "Une flûte traversière a une *tessiture* bien plus aiguë qu'un basson ; si bien que lorsque les deux jouent ensemble dans leur *registre** grave, on entend toujours la flûte plus aiguë que le basson."
- **responsorial (forme responsoriale)** : "responsorial" est un mot de la même famille que "réponse". Et quand une musique s'organise autour d'un échange entre un-e soliste et un groupe, on dit qu'elle adopte une *forme responsoriale*. "Dans cette chanson de *forme responsoriale*, un homme chante une courte phrase musicale, et le chœur de femmes *répond* par une autre phrase musicale."
- **ritournelle** : c'est un refrain joué à l'instrument, une petite mélodie qui alterne avec des couplets.
- **rubato (avec rubato)** : manière de jouer une mélodie de façon un peu flottante par rapport à une pulsation très stable (marquée par la batterie, par exemple), ce qui peut donner le sentiment d'un décalage de tempo entre mélodie et accompagnement. "La main gauche du pianiste est très régulière, et sa main droite égrène les notes de manière très élastique, avec beaucoup de *rubato*."
- **rythme** : ▪ c'est la succession des différentes durées. Par exemple, si je frappe l'enchaînement des syllabes (ou des notes) d'une chanson, je frappe alors son rythme. Et en écoutant ce rythme, cela peut facilement me rappeler un passage de cette chanson.
 - c'est un enchaînement de durées plus ou moins différentes, avec des proportions plus ou moins simples entre elles. Le début de chaque durée peut être plus ou moins marqué, accentué.
- **sacré (adj.)** : c'est ce qui appartient au domaine religieux, où qui s'en approche. ≠ *profane**
- **sample (ou échantillon)** : c'est un son extrait d'un morceau enregistré, et réemployé dans un nouveau morceau (ou en concert) par un DJ, souvent pour le mettre en boucle (ou loop).
- **shuffle** : c'est une figure d'accompagnement rythmique simple, qui découpe chaque temps* en trois : une durée suivie d'une durée deux fois plus courte. On retrouve le *shuffle* dans le blues et tous les styles qui en dérivent :



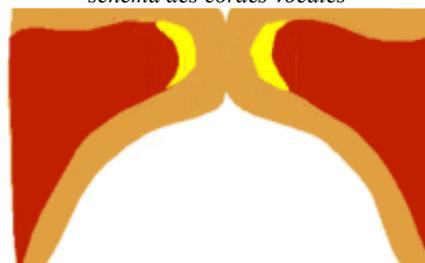
- **structure** : c'est l'organisation détaillée d'une composition musicale, avec les liens existant entre ses différentes parties (identiques, différentes ou ressemblantes). On parle aussi de forme*, ou de plan.
- **synchronisé (être synchronisé)** : c'est lorsqu'on joue au bon moment par rapport aux autres musiciens.
- **syncope (une syncope)** : c'est un contretemps* dont la durée ou l'effet se prolonge sur le temps (ou la pulsation) suivant(e).
- **tempo (le tempo)** : c'est la vitesse de la musique.
- **temps (un temps)** : c'est la durée qui commence à une pulsation et qui s'achève à la suivante. Δ "Quand le **tempo*** est plus lent, les **temps sont plus longs**". (On utilise parfois abusivement ce mot à la place de "pulsation".)
- **temps non pulsé** : ou « temps lisse ». C'est quand le repère de la pulsation a disparu. La musique s'organise alors autour d'autres repères. « **Le temps est non pulsé dans ce passage, on a l'impression que les instruments parlent !** »
- **temps pulsé** : ou « temps strié ». C'est quand la musique s'organise autour de la pulsation, qu'elle soit frappée ou non.
- **teneur (une teneur)** : c'est la voix* principale d'une polyphonie* au Moyen-Âge, celle à partir de laquelle les autres voix vont être composées ou improvisées. En latin, on parlait de « tenor » (sans accent).
- **tessiture (une tessiture)** : c'est toute la zone des hauteurs* (plus ou moins grave ou aiguë) dans laquelle une voix ou un instrument peut produire des sons, qu'ils soient graves ou aigus. "Une flûte traversière a une **tessiture bien plus aiguë qu'un basson ; si bien que lorsque les deux jouent ensemble dans leur registre*** grave, on entend toujours la flûte plus aiguë que le basson."
- **timbre** : c'est ce qui distingue la sonorité d'un instrument (ou d'une voix) d'un autre instrument (ou d'une autre voix), ce qui en fait sa particularité.
- **tonalité** : c'est un ensemble de notes* choisies (par exemple, la gamme majeure « Findus »), organisées autour d'une note principale (la tonique). Les notes d'un morceau dans une certaine tonalité évoluent donc dans cet ensemble. Pour « tonalité », on dit aussi « ton ».
- **traditionnelle (musique traditionnelle)** : c'est une musique associée à une culture régionale ou nationale spécifique, qui se transmet oralement et peut s'adapter à toutes sortes d'arrangement.
- **transposer** : c'est déplacer tout un passage musical (des notes, une mélodie) vers l'aigu ou vers le grave.
- **unisson (jouer à l'unisson)** : lorsque tous les instruments jouent exactement la même mélodie en même temps et à la même hauteur* (ou parfois à l'octave*), on dit qu'ils jouent à l'unisson.
- **virtuosité** : c'est la maîtrise exceptionnelle et éblouissante dont fait preuve un-e musicien-ne. Ce dernier est un-e **virtuose**.
- **voix** : au milieu d'autres voix comme elles, une voix est une partie mélodique, tenue par un instrument... ou par une voix humaine ! On parle donc le plus souvent de voix dans une musique polyphonique*.

LEXIQUE DE LA VOIX

- **air (un)** : cela peut être :
 - une mélodie assez facile à mémoriser, que beaucoup de monde connaît ;

- un morceau chanté en solo par une chanteuse ou un chanteur lyrique*, au milieu d'un opéra. On utilise aussi souvent le terme italien, une *aria*.
- **aria da capo (une)** : un air d'opéra qui, pour finir, reprend la première partie. Sa forme musicale est alors ABA ou ABA'. Cette reprise est souvent l'occasion pour la chanteuse d'orner la mélodie (partie A') pour montrer toute sa virtuosité*.
- **chant mélismatique** : c'est un chant où chaque syllabe (ou presque) est portée par plusieurs notes* successives, ce qu'on appelle un mélisme*.
- **chant syllabique** : c'est un chant où chaque syllabe (ou presque) n'est portée que par une note*.
- **chanter à l'octave** : quand deux voix chantent la même note* mais l'une plus aiguë que l'autre (ex do grave et do aigu), on dit qu'elles chantent à l'octave. Si on n'y prête pas bien attention, on peut avoir l'impression qu'elles chantent à l'unisson.
- **chanter à l'unisson** : lorsque toutes les voix chantent exactement la même mélodie en même temps, à la même hauteur* (ou parfois à l'octave*, mais c'est moins juste alors de le dire), on dit qu'elles chantent à l'unisson.
- **cordes vocales** : ce sont deux ligaments situés dans la gorge, au-dessus de la trachée artère. Ouvertes, elles laissent passer l'air. Fermées, elles bloquent la respiration. Lorsqu'elles vibrent l'une contre l'autre en laissant passer l'air expiré, elles produisent les sons de la parole et du chant.
- **fausset (chanter en fausset)** : pour un homme, c'est une façon d'utiliser sa voix qui se rapproche de la couleur* vocale des femmes ou des enfants. La tessiture* est plus aiguë que la tessiture naturelle masculine, mais ne demande pas d'effort musculaire important à la voix. "Les hommes qui chantent en fausset utilisent le registre* le plus aigu de leur voix. Sa tessiture* est alors la même que celle des voix de femme les plus graves."
- **hauteur** : on dit d'un son aigu qu'il est plutôt haut (comme les notes* du hautbois), d'un son grave qu'il est plutôt bas (comme les notes de la contrebasse). Quand on chante (surtout très doucement), le larynx monte ou descend aussi selon la hauteur du son chanté. Cf aussi la définition générale.
- **hétérophonie (en hétérophonie)** : c'est un unisson déformé, mais dans un but expressif.
- **intonation** : c'est la façon de poser sa voix à une hauteur plus ou moins juste par rapport à un modèle attendu. Ex : quand je chante parfaitement à l'unisson d'un modèle mélodique joué au piano, alors mon intonation est juste (elle n'est ni trop grave, ni trop aiguë).
- **larynx (le)** : c'est le cartilage complexe qu'on peut sentir bouger dans sa gorge, et qui protège les cordes vocales*.
- **lyrique (une voix lyrique)** : c'est une voix travaillée pour chanter à l'opéra ou dans les genres musicaux proches.

schéma des cordes vocales



| Les voix lyriques (voix d'opéra) | | | |
|----------------------------------|--------|------------|--------------------------------------|
| | | Tessitures | Nom donné à la voix |
| | femmes | aiguë | soprano |
| | | médium | mezzo-soprano |
| | | grave | contralto |
| | | très aiguë | contre-ténor (technique du fausset*) |

| | | | |
|--|--------|--------|---------|
| de la tessiture la plus grave ▲ à la plus aigüe | hommes | aigüe | ténor |
| | | médium | baryton |
| | | grave | basse |

- Cf registres et tessitures.
- **mélisme (un mélisme)**: c'est un ornement mélodique qui déroule plusieurs notes* sur une syllabe.
- **octave (chanter à l'octave)** : quand deux voix* chantent la même note* mais l'une plus aiguë que l'autre (ex do grave et do aigu), on dit qu'elles chantent à l'octave. Si on n'y prête pas bien attention, on peut avoir l'impression qu'elles chantent à l'unisson*.
- **polyphonie** : c'est le contraire de l'unisson* : chaque voix* suit sa ligne mélodique propre, tout en dépendant quand même des autres voix.
- **registres** : ce sont les différentes zones de la tessiture* dans lesquelles la voix peut évoluer. Plus ou moins grave, médium ou aigu, chaque registre se distingue par sa couleur* (sa sonorité, son timbre, son expressivité) particulière. Idem pour les instruments. "Une voix de soprano a une tessiture* bien plus aigüe qu'une autre de basse ; si bien que lorsque les deux chantent ensemble dans leur registre grave, on entend toujours la soprano plus aigüe que la basse."
- **tessiture (la)** : c'est toute la zone des hauteurs* (plus ou moins grave ou aiguë) dans laquelle une voix ou un instrument peut produire des sons, qu'ils soient graves ou aigus. "Une voix de soprano a une tessiture bien plus aiguë qu'une autre de basse ; si bien que lorsque les deux chantent ensemble dans leur registre* grave, on entend toujours la soprano plus aiguë que la basse."
- **ton (prendre le bon ton)** : si on chante une mélodie, il faut aussi qu'elle soit à la hauteur* correspondant à la tonalité* que propose l'accompagnement. Dans ce cas, on prend le bon ton.
- **unisson (chanter à l'unisson)** : lorsque toutes les voix chantent exactement la même mélodie en même temps, à la même hauteur* (ou parfois à l'octave*, mais c'est alors moins juste de le dire ainsi), on dit qu'elles chantent à l'unisson.